

Demande formulée par :

Nom, prénom

Adresse

N° téléphone

Réservation du au Nombre de jours :

Moyenne salle

Grande salle

Ensemble des salles

TARIFS 2017						
	Moyenne salle		Grande salle		Ensemble des salles	
	été	hiver	été	hiver	été	hiver
Réunion familiale suite à un décès	50.00 €	60.00 €	70.00 €	85.00 €	100.00 €	130.00 €
Vin d'honneur, assemblée générale, réunions culturelles						
Utilisateurs privés locaux	71.00 €	95.00 €	102.50 €	136.00 €	143.00 €	190.00 €
Utilisateurs privés extra-communaux, Associations extra-communales	100.00 €	133.00 €	143.00 €	191.00 €	200.00 €	266.00€
Repas de famille, mariage, soirée récréative						
Utilisateurs privés locaux	123.00 €	163.50 €	184.00€	245.00 €	244.50 €	326.00 €
Utilisateurs privés extra-communaux, Associations extra-communales	171.50 €	228.50 €	258.00 €	344.00 €	343.00 €	456.00€
Associations locales						
<i>une occupation gratuite par an et 37.50 € par occupations suivantes</i>						

Nature de la manifestation :

Horaires prévus :

Nombre de chaises :

Nombre de verres :

(le verre cassé est facturé 1 €)

Nombre de tables :

Ecran

Utilisation de la cuisine - 44.00 €

Sono complète - caution 520.00 € - location 61.00 €

Micro uniquement - caution 416.00 € - location 18.50 €

Nettoyage de l'ensemble des salles (en option) 133.00 €

Nettoyage de la moyenne salle (en option) 60.00 €

Cautions :

- ✓ 600 € sera demandé lors des réservations de l'ensemble des salles ;
- ✓ 450 € sera demandé lors des réservations de la grande salle ;
- ✓ 300 € sera demandé lors des réservations de la moyenne salle.

Détermination des conditions financières :

- *Les clés sont à prendre au secrétariat de mairie à partir de **11 heures**
- Dans tous les cas, la salle doit être laissée en ordre (dans l'ordre dans lequel elle a été prise) et balayée.
- Pour le rangement du matériel, prendre en compte les observations affichées dans chaque salle
- Comme indiqué dans le contrat toute manifestation doit être terminée à **2 heures du matin**.
- Conformément au décret n°98/1143 sur les nuisances sonores, cette salle est équipée d'un limiteur de pression acoustique réglé à 90 dB.
 - **Un signal lumineux rouge** s'allume lorsque ce niveau est atteint (niveau maximum raisonnable pour l'exploitation.....pré alerte)
 - **Un second signal rotatif jaune** s'enclenche à 95 dB. Le maintien à ce niveau pendant plus de trois minutes déclenche définitivement, pour la soirée, le disjoncteur d'alimentation des prises de courant de la salle.



Le podium n'est pas démontable

Pour les associations, acceptez-vous la parution de votre manifestation dans le calendrier des festivités ?

Répondre par OUI ou NON

Date

Signature